

Votants : 77

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 06 novembre 2023

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 13 novembre 2023

### ETUDES ET PROJETS NEUFS - EXTENSION NIORT TECH - AUTORISATION DU LANCEMENT DE LA CONSULTATION TRAVAUX

#### Titulaires et suppléants présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGÉ, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Marie-Christelle BOUCHERY, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Sophie BOUTRIT, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Noélie FERREIRA, Elsa FORTAGE, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, Christophe GUINOT, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Elmano MARTINS, Sébastien MATHIEU, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Lucy MOREAU, Aurore NADAL, Rose-Marie NIETO, Frédéric NOURRIGEON, Richard PAILLOUX, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Nicolas ROBIN, Agnès RONDEAU, Jean-François SALANON, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Séverine VACHON, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Elisabeth MAILLARD, Christelle CHASSAGNE à Thibault HEBRARD, Alain CHAUFFIER à Romain DUPEYROU, Gérard LABORDERIE à Sonia LUSSIEZ, Lucien-Jean LAHOUSSE à Gérard LEFEVRE, Franck PORTZ à Jacques BILLY, Florent SIMMONET à Elmano MARTINS, Mélina TACHE à Jeanine BARBOTIN, Yvonne VACKER à Lydia ZANATTA.

#### Titulaires absents :

Patricia DOUEZ, Gérard EPOULET, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Michel PAILLEY.

**Président de séance :** Jérôme BALOGÉ

**Secrétaire de séance :** Aurore NADAL

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 13 NOVEMBRE 2023

#### ETUDES ET PROJETS NEUFS - EXTENSION NIORT TECH - AUTORISATION DU LANCEMENT DE LA CONSULTATION TRAVAUX

Monsieur **Claude BOISSON**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La Communauté d'Agglomération du Niortais (CAN) souhaite poursuivre le projet d'aménagement de l'îlot urbain Niort Tech III après la reconversion du bâtiment principal sur la place de la Brèche (Niort Tech I) en 2019. Ce site doit constituer un lieu totem au service de l'écosystème numérique niortais. La CAN ambitionne d'en étendre les services et de renforcer les synergies entre l'accompagnement des start-ups, les formations au numérique et l'animation du tissu économique local (grands comptes Assurtech, industries...)

Par délibération en date du 29 juin 2021, le Conseil d'Agglomération a approuvé le programme, l'enveloppe financière de l'opération et autorisé le lancement de la consultation de maîtrise d'œuvre ainsi que la signature du marché en découlant.

Le Conseil d'Agglomération du 13 décembre 2021 a créé l'autorisation de programme et crédits de paiement « NIORT TECH III » pour un montant provisoire de 13 000 000 € HT.

Le 7 juillet 2022, l'équipe Victor Architectes de Niort a reçu notification du marché de Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement du site de Niort Tech III à Niort.

Par délibération en date du 9 mai 2023, le Conseil d'Agglomération a approuvé l'Avant-Projet Définitif établi pour un coût prévisionnel de travaux fixé à 8 566 246,36 € HT – valeur janvier 2023 et a arrêté le montant de la rémunération définitive de l'équipe de maîtrise d'œuvre au montant de 970 750,00 € HT (missions de bases) soit un montant global de 1 120 977,81 € HT (y compris missions complémentaires).

Les études de conception sont réalisées, le permis de construire est en cours d'instruction.

Le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) est complet et permet le lancement de la consultation.

L'allotissement technique est composé de 19 lots :

- Lot 04 : Gros oeuvre
- Lot 05 : Charpente et bardage bois
- Lot 06 : Couverture métallique et tuiles – bardage
- Lot 07 : Etanchéité multicouche élastomère
- Lot 08 : Façade pierre de taille
- Lot 09 : Menuiserie extérieure aluminium et bois

- Lot 10 : Ossature métallique - Serrurerie
- Lot 11 : Cloisons sèches
- Lot 12 : Faux plafonds
- Lot 13 : Menuiserie intérieure
- Lot 14 : Carrelage – faïence
- Lot 15 : Peinture – ITE
- Lot 16 : Sols souples
- Lot 17 : Plomberie sanitaire – CVC
- Lot 18 : Electricité – courants forts et faibles - SSI
- Lot 19 : Photovoltaïques
- Lot 20 : Appareils élévateurs
- Lot 21 : Réseaux divers – Aménagements extérieurs
- Lot 22 : Paysage

L'estimation financière pour ces 19 lots est de **8 292 000 € HT** (valeur janvier 2024).

Les crédits nécessaires pour réaliser l'opération sont inscrits au budget Principal.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise le lancement de la consultation ;
- Autorise le Président, ou le Vice-Président Délégué, à signer tous les marchés et documents y afférent, à l'issue de la procédure de passation.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 77

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Aurore NADAL**

**Claude BOISSON**

**Secrétaire de séance**

**Vice-Président Délégué**